

Plantation haies / restauration mares bocagères, le SMBAA vous accompagne



Agriculteurs et riverains en zone agricole, bénéficiez d'une aide de 80% H.T du coût de la plantation.
Pour planter à l'hiver prochain, contactez l'opérateur de plantation de votre choix avant le 1er septembre 2023.

Laurent TERTRAIS (EDEN) : 06.60.89.08.29 - l.tertrais@eden49.com

Armelle VINET (Chambre d'agriculture) : 06.26.64.30.50 - armelle.vinet@pl.chambagri.fr

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) a engagé en 2020 un programme d'actions visant la reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, au travers d'un CT EAU (2020-2025). Dans ce cadre, les actions engagées afin d'atteindre les objectifs portent notamment sur la limitation du risque de transfert des polluants vers les milieux par le renforcement et la préservation de la Trame Verte et Bleue.

Le syndicat coordonne et prend en charge l'organisation des opérations de plantation de haies bocagères sur le territoire, et permet aux planteurs de bénéficier d'une aide financière.

En savoir plus : [cliquez ici](#).